

RCS : ANTIBES Code greffe : 0601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 01141 Numéro SIREN : 308 056 027 Nom ou dénomination : 5 DOLLARS

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2020 sous le numéro de dépôt 5244

5 DOLLARS
S.A.S au capital de 48.234 euros
Siège social : Les Hauts de Vaugrenier, 6 Allée du Bresque
06270 VILLENEUVE-LOUBET
R.C.S. ANTIBES B 308 056 027

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 SEPTEMBRE 2020

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

Les actionnaires de la SAS se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle le 15 septembre 2020 à 16 heures, au siège de la société, sur convocation du président.

Le commissaire aux comptes a en outre été convoqué à la présente réunion et est absent excusé.

L'assemblée est présidée par le président de la SAS : Monsieur Patrick BENGUIGUI.

.....
QUATRIEME RESOLUTION – NON RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLEANT

L'assemblée générale prend acte que le mandat des commissaires aux comptes titulaire et suppléant prend fin avec l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 intervenant au terme des présentes.

En l'état des dispositions de la Loi PACTE ne faisant plus obligation aux SAS d'avoir un ou des commissaires aux comptes sous réserve de ne pas atteindre certains seuls de chiffre d'affaires, de total de bilan et de nombre de salariés qui ne sont pas atteints par notre société, l'assemblée générale décide de ne pas renouveler le mandat des commissaires aux comptes titulaire et suppléant qui prend par conséquent fin aux terme des présentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION - POUVOIRS

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités légales relatives aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.....
Copie certifiée conforme,
Le Président

calixte cofari
